

LE DOSSIER

POLLUTION

POURQUOI IL VA VRAIMENT FALLOIR CHANGER D'AIR

.....
Même si de nets progrès ont été enregistrés au cours des dernières années, la pollution reste un problème majeur de santé publique dans le bassin grenoblois. Pour protéger ses habitants, la Métropole se dote d'un plan d'actions très ambitieux visant à atteindre les normes européennes d'ici à 5 ans.
.....



quel Grenoblois n'a jamais observé la pollution ? Ici plus qu'ailleurs, la toxicité de l'air se voit, elle

se rencontre. Quand, par exemple, au retour d'une belle randonnée en ski, on découvre ce voile gris tapi au fond de vallée qui empêche le soleil de percer. Oui, la pollution est bien là, faisant de nos poumons des proies faciles. Elle affole aussi les capteurs d'Air Rhône-Alpes, l'observatoire en charge de la qualité de l'air.

POLLUTION À GRENOBLE : 155 MORTS PRÉMATURÉES PAR AN

Longtemps supposées, les incidences de cet air vicié sur la santé ont été quantifiées de façon clinique : en 2006, lors de la dernière étude disponible (1), 67 décès anticipés étaient imputables chaque année à la pollution dans le bassin grenoblois, de même que 18 hospitalisations pour motif respiratoire et 163 hospitalisations pour motif cardiovasculaire. Au total, l'étude concluait que la pollution pouvait être considérée comme responsable de 155 décès prématurés par an, un chiffre intégrant les habitants développant une pathologie causée par la mauvaise qualité de l'air inhalé. « La pollution frappe d'abord les personnes fragiles. Mais même des personnes en bonne santé peuvent déclarer des problèmes de santé à force d'y être soumis de façon chronique », précise ainsi Rémy Slama, responsable de l'équipe d'épidémiologie environnementale à l'Inserm et à l'université Grenoble-Alpes (IAB). Parmi les polluants, ce sont les particules fines qui préoccupent le plus les épidémiologistes. On estime en France que 42 000 à 45 000 décès prématurés peuvent leur être imputés. « Les particules PM10 pénètrent dans l'arbre respiratoire, mais les PM2,5 atteignent les alvéoles pulmonaires et une fraction s'introduit dans le sang », ex-

« EN SE CALANT SUR LES VALEURS LIMITES FIXÉES PAR L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS), ON POURRAIT GAGNER ENTRE 6 MOIS ET UN AN D'ESPÉRANCE DE VIE »

« LA SITUATION TEND À S'AMÉLIORER »

L'objectif n'est pas hors de portée. Car la pollution est en recul dans l'agglomération. Entre 2005 et 2014, ces funestes PM2,5 ont vu leurs concentrations moyennes diminuer de 48%, tout comme les PM10 (- 25%) et le dioxyde d'azote (- 14%). Le renouvellement du parc automobile et les efforts des industriels n'ont pas été vains. « La situation est sensible, mais elle tend à s'améliorer lentement. Et surtout, nous avons des leviers pour accentuer cette amélioration », abonde Camille Rieux, chef de projet à Air Rhône-Alpes. Des progrès restent à accomplir pour renouve-

ler les équipements de chauffage au bois non performants qui sont responsables, lors des pics hivernaux, des trois quarts des émissions de particules fines. Et il n'y a qu'à observer la carte des polluants dans l'agglomération pour comprendre que le trafic routier surexpose les Grenoblois vivant à proximité des grands axes et ceux habitant dans des rues encaissées, mal ventilées. Certaines métropoles européennes ont montré l'exemple. Près de deux cents villes en Europe ont adopté des low emission zones ("zones à basse émission" : 85% d'entre elles sont en Allemagne et en Italie) à l'intérieur desquelles l'accès est interdit aux véhicules les plus polluants. Rien de tel en France alors que le parc automobile français est l'un des plus dieselisés d'Europe. La Métropole grenobloise n'est toutefois pas restée inerte, avec la constitution d'un réseau de transport en commun parmi les plus performants de France. L'agglomération a aussi été la première de France à s'être dotée, en 2005, d'un Plan Climat, étendu à la qualité de l'air en 2012, qui vise à faire baisser de

SANTÉ, DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE... IL Y A POLLUTION ET POLLUTION !

Notre planète est confrontée aujourd'hui à deux problèmes majeurs : la pollution de l'air des villes par des gaz nocifs pour la santé, et la pollution de l'atmosphère par des gaz à effet de serre qui provoquent un dérèglement climatique. Ce dossier est consacré aux premiers... Issus de nos chauffages (au bois notamment), de nos voitures et de notre industrie, ces polluants sont sources de maladies et de décès prématurés. Ils doivent être traités au niveau local, par des actions ciblées. Les seconds - dioxyde de carbone (CO2) ou méthane (CH4) principalement - proviennent de la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz...). Transports, chauffage et industrie sont donc également en cause. La COP21 qui s'est déroulée à Paris, a pour ambition des accords mondiaux sur ce sujet, mais les actions locales sont plus qu'indispensables, car les collectivités sont en première ligne pour sa traduction sur le terrain. Dans un cas comme dans l'autre, la réduction de la consommation d'énergie est une voie impérative. Et le Plan AirEnergie Climat de la Métropole vise les deux.

40% les niveaux de particules PM10 d'ici à 2020 et de 65% ceux de dioxydes d'azote.

« ANNÉE APRÈS ANNÉE, ON VA MESURER LES GAINS OBTENUS »

Une nouvelle étape est en passe d'être franchie. La Métropole est en effet lauréate, aux côtés d'autres agglomérations comme Lyon, Lille ou Bordeaux, de l'appel à projets « Villes respirables » lancé par l'Etat en juin 2015. Le cahier des charges désigne « des villes laboratoires pour mettre en œuvre des mesures exemplaires pour la reconquête de la qualité de l'air ». Les candidats devront adopter des actions « radicales » pour rejoindre les normes européennes, régulièrement enfreintes. « C'est une question de santé pu-

GRENOBLE, 30 ANS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION


3 août 1987 : après 35 ans d'absence, le tramway (ligne A) circule à nouveau dans les rues grenobloises. Un projet appuyé par un référendum local, organisé quatre ans auparavant. A Grenoble plus qu'ailleurs, les transports en commun sont populaires, et le réseau s'est vite densifié avec la mise en service de la ligne B en 1990, de la ligne C en 2006, de la ligne D en 2007 puis la ligne E en 2014 et 2015. Ainsi la métropole grenobloise se hisse-t-elle au 5^e rang des agglomérations françaises (hors Paris) pour son linéaire de voies de tram, devant Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg et Toulouse (3).

Durant ces deux décennies, les lignes de bus ont été redynamisées par des voies réservées, 18 parcs relais ont été construits, 320 km de pistes cyclables ont été aménagés, et les cheminements piétons ont été sécurisés. « 1,5 milliard d'euros ont été engagés au cours de ces quinze dernières années », résume Yann Mongaburu, président du SMTC. Quant aux TER, ils ont été considérablement renforcés par la Région. Ces investissements n'ont pas été vains : les déplacements en bus et trams ont cru de 13% entre 2002 et 2010, ceux en vélos de 44%, tandis que les trajets en voiture ont reculé de 18% (4). Entre-temps, des programmes plus larges ont été adoptés, comme le Plan Air Energie Climat, en 2005 - le premier de France - et le Plan de protection de l'atmosphère en 2006.

3. Source : Gart, L'année 2013 des transports urbains

4. Enquête ménages déplacements, SMTC, 2010.

blique, tranche le président de la Métropole, Christophe Ferrari. Nous voulons d'abord protéger les populations les plus fragiles pour qu'elles puissent continuer de vivre en ville sans risque pour leur santé. Et cette reconquête de notre air, nous allons l'engager dès 2016, avec plusieurs actions fortes. « Nous allons agir sur la pollution de fond à laquelle nous sommes exposés tous les jours, ainsi que les pics de pollution que l'on veut réduire en nombre et en intensité », expose Yann Mongaburu, vice-président en charge des Déplacements. Parmi les mesures en cours et à venir dans les prochains mois, une prime de 800 à 1200 euros pour le remplacement des appareils de chauffages au bois non performants, le remplacement progressif des bus diesels par des bus électriques ou hybrides ou encore la création d'un centre de distribution urbaine pour encourager l'accès au centre-ville de modes de livraison plus propres (Cf. pages XXX).

« Ce n'est pas seulement une liste de mesures, c'est un programme transversal d'actions, avec la volonté d'obtenir des gains sur la santé », tranche Jérôme Dutroncy, vice-président de la Métropole délégué à l'environnement, et à la qualité de l'air. L' élu insiste : il faudra mobiliser tous les acteurs afin de respecter la réglementation européenne d'ici à 2020. « On ne va pas attendre 5 ans pour évaluer : année après année, on va mesurer les gains obtenus et s'il est nécessaire, il faudra réajuster ». 

1. Quels seraient les résultats d'une nouvelle étude ? Difficile à dire. D'un côté, plusieurs polluants ont baissé depuis cette étude, soulageant les populations exposées. D'un autre côté, les liens entre polluants et maladies sont aujourd'hui mieux avérés, ce qui aggrave l'impact sanitaire.

2. Cellule de l'Institut national de veille sanitaire en région (Cire).

4 IDEES RECUES SUR LA POLLUTION DE L'AIR

01

GRENOBLE, CHAMPIONNE DE LA POLLUTION ?

PAS VRAIMENT. C'est vrai, vivre au fond d'une cuvette ne nous aide pas : les gaz ont tendance à y stagner. Selon une étude de l'INVS synthétisant les concentrations moyennes de polluants entre 2007 et 2010, Grenoble se hisse au 11^e rang des agglomérations les plus touchées par le dioxyde d'azote - soit le rang de la Métropole au regard de son nombre d'habitants -, avec une concentration moyenne de 26,1 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, loin derrière Paris (36,1) par exemple. En revanche, la capitale des Alpes pointe 5^e au classement des plus polluées aux particules PM10, avec une concentration moyenne de 27,5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, derrière Marseille (31,8) ou Lyon (29,5). Reste que les niveaux de pollution varient beaucoup au sein d'une même ville. « On est moins exposé à Lyon, au cœur du parc de la Tête d'Or, qu'à Grenoble en bordure de la rocade sud », résume Camille Rieux, chef de projet à Air Rhône-Alpes.

02

CHEZ MOI, JE SUIS À L'ABRI DE LA POLLUTION

FAUX. Ne croyez pas que votre appartement est un sanctuaire à air pur. Certains polluants y sont 15 fois plus concentrés qu'à l'extérieur ! C'est particulièrement vrai pour les composés organiques volatils, dont les formaldéhydes. Soyez vigilant quant aux produits ménagers, désodorisants, bougies parfumées, principaux émetteurs, ainsi que les colles et vernis contenus dans les mobiliers neufs. Mais le premier polluant intérieur n'est autre que le tabac : il est fortement recommandé de ne jamais fumer à l'intérieur de votre domicile, même fenêtres ouvertes. Parmi les bons gestes à accomplir, le fait d'aérer son logement au moins dix minutes par jour.

03

GRENOBLE EST DE PLUS EN PLUS POLLUÉE

FAUX. Grenoble était par exemple bien plus polluée dans les années 60 et 70, asphyxiée alors par le plomb et le dioxyde de soufre. Aujourd'hui, ces niveaux ont largement baissés, grâce à l'interdiction du plomb dans l'essence, à la baisse du chauffage au charbon et au fioul, grâce aussi aux efforts accomplis par les industriels. Même le benzène a été considérablement réduit. En revanche, des dépassements des seuils en matière de particules fines et de dioxyde d'azote sont tous les ans enregistrés, par rapport aux normes européennes et aux valeurs de l'Organisation mondiale de la santé.

04

C'EST LA VOITURE QUI EST LA CAUSE DE LA POLLUTION EN VILLE

OUI ET NON. Historiquement, nul doute que la voiture est un gros pollueur. Par exemple, le plomb contenu dans l'essence jusque dans les années 90 est à l'origine de nombreuses atteintes neurologiques chez l'enfant et troubles cardiovasculaires chez l'adulte. Heureusement, les progrès techniques et le renouvellement progressif du parc automobile ont permis d'enregistrer de nettes améliorations. C'est ainsi que le trafic routier ne pèse plus que, respectivement, 24% et 26% des émissions de PM2,5 et de PM10 sur le territoire de la métropole. Mais il n'y a qu'à voir la carte des PM2,5 pour constater qu'il aggrave, le long des principaux axes, la pollution de fond et surexpose les riverains à des risques sanitaires. Et voitures et poids lourds demeurent responsables de 54% de la production de dioxyde d'azote, qui cause notamment des difficultés respiratoires (dont l'asthme) et des infections pulmonaires chez l'enfant. De plus, celui-ci est un précurseur des pics d'ozone enregistrés l'été.

COMPRENDRE LA POLLUTION DANS LE BASSIN GRENOBLOIS

1 / QUELS SONT LES PRINCIPAUX POLLUANTS DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE ?

NO₂ **Dioxyde d'azote (NO₂) :**
Il s'agit d'un gaz qui se forme dans l'atmosphère à partir du monoxyde d'azote (NO) qui se dégage essentiellement lors de la combustion de combustibles fossiles (pétrole, charbon).

PM₁₀ **Particules fines (PM₁₀ et PM_{2.5}) :**
Il s'agit de poussières très fines, mesurant entre 2,5 et 10 microns, capables de pénétrer en profondeur dans l'organisme du fait de leur très petite taille.

O₃ **Ozone (O₃) :**
C'est un polluant indirect qui se forme par réaction chimique entre différents gaz dits précurseurs et qui est amplifié sous l'action des rayons du soleil.

2 / D'OÙ VIENT PRINCIPALEMENT CETTE POLLUTION ?



Air-Rhône-Alpes (2012, 2014, Observatoire PAEC)

3 / L'ÉVOLUTION DE CES POLLUANTS ENTRE 2004 ET 2014

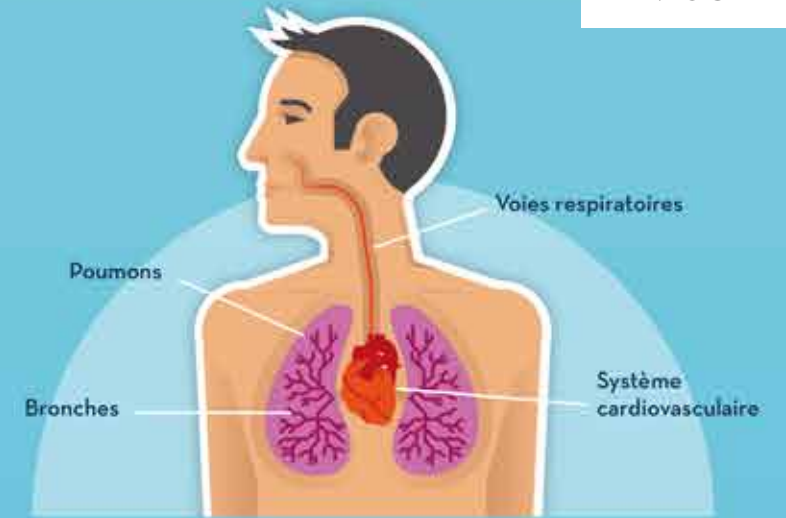
Mesurées aux stations fixes entre 2005 et 2014



Air-Rhône-Alpes 2015

4 / L'IMPACT SUR LA SANTÉ

- NO₂** : irritations des bronches, infections pulmonaires chez l'enfant.
- PM₁₀ et PM_{2.5}** : irritations des voies respiratoires, bronchites chroniques, asthme, maladies cardiovasculaires, cancers.
- O₃** : irritations des bronches, toux, difficultés respiratoires, maux de tête, irritations des yeux.



LES PERSONNES PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES :

Les enfants dont les poumons ne sont pas complètement formés.

Les personnes âgées, en raison du vieillissement des tissus respiratoires.

Les personnes souffrant de pathologies chroniques.

Les fumeurs, dont l'appareil respiratoire est déjà irrité par le tabac.

5 / POLLUTION AUX PARTICULES FINES (PM₁₀) : LES VILLES FRANÇAISES LES PLUS TOUCHÉES



LE CHIFFRE :

Près de **5 à 7 mois d'espérance de vie** pourraient être gagnés pour les résidents des grandes agglomérations françaises si les niveaux moyens de pollution pour les particules les plus fines étaient ramenés aux seuils recommandés par l'OMS (20µm³ par an pour les PM₁₀). Depuis 2005, elles ont baissé de 25% dans le bassin grenoblois.

Etude APHEKOM 2011

5 à 7 MOIS
d'espérance de vie en plus

Institut national de veille sanitaire (2007-2010), concentration moyenne annuelle en PM₁₀

DES ACTIONS POUR MIEUX RESPIRER

Mobilité

01 OBJECTIF ZERO BUS DIESEL EN 2020

C'est l'objectif que s'est fixé le syndicat mixte des transports en commun (SMTC). A la mi-2014 quand la décision a été prise, 77% du parc était diesel, soit 231 bus. Une première étape a été franchie en 2015 avec l'achat de 54 bus hybrides. En 2017, les premiers bus 100% électrique entreront en circulation.

02 TOUS MOBILISÉS CONTRE LES PICS DE POLLUTION

Tous les scientifiques le disent : pour gagner en santé et en qualité de vie, il faut tout à la fois réduire l'exposition moyenne à la pollution et les pics de pollution qui surviennent quelques jours par an durant lesquels une surmortalité est constatée. La préfecture émet alors des recommandations, comme le fait d'utiliser les transports en commun, d'éviter l'usage de solvants organiques ou encore la limitation des sorties durant l'après-midi pour les sujets fragiles. La vitesse de circulation est abaissée de 20 km/h sur les axes où celle-ci est égale ou supérieure à 90 km/h. Ces mesures n'ont cependant pas empêché la survenue d'épisodes pollués comme en juillet dernier (ozone). En lien avec l'Etat, les partenaires économiques et les territoires voisins la Métropole et le SMTC planchent sur un protocole visant à prévenir et, le cas échéant, à gérer collectivement les épisodes critiques. A la clé, une réduction

du prix des transports en commun (dont les TER) pouvant aller jusqu'à la gratuité et des restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants. Pour s'y retrouver, pourraient bientôt être mis en place des "certificats qualité de l'air". Ces "CRIT'Air", qui se collent sur le pare-brise, permettraient une meilleure lisibilité des mesures qui seront activées en cas de pics de pollution.

03 ZERO VEHICULE DE LIVRAISON DIESEL DANS LE CENTRE GRENOBLOIS

A horizon 2017, l'agglomération souhaite se doter d'un centre de distribution urbaine. C'est là que de nombreux poids lourds approvisionnant Grenoble déchargeront. Le relais sera ensuite assuré par des véhicules utilitaires plus légers et surtout moins polluants. En particulier, les livraisons dans le centre-ville élargi (des grands boulevards à l'Isère, soit 50% du trafic de marchandises) ne pourront, à terme, plus être effectuées par des véhicules carburant au diesel. Une mesure qui a du sens selon le sociologue et membre du Giec, Stéphane La Branche. « Les gros camions sont généralement aux normes. Ce qui pose problème, ce sont les derniers kilomètres avant livraison, assurés par des camionnettes plus anciennes. Non seulement elles sont plus polluantes, mais elles sont beaucoup plus nombreuses ».

04 DES NOUVEAUX PROJETS DE TRANSPORTS EN COMMUN

Plusieurs projets sont dans les cartons comme le Métrocâble entre Fontaine et St-Martin-le-Vinoux et le prolongement de la ligne A de tramway jusqu'à Pont-de-Claix (prévu pour 2019). Des études sont aussi en cours pour un tram-train dans le sud grenoblois. « Nous avons désormais un réseau mature, il va falloir agir sur les comportements, notamment chez les jeunes », dit-on au SMTC.

05 VELOS : LE COUP D'ACCELERATEUR

A la faveur de ses 320 km de pistes cyclables, la Métropole s'affirme comme une petite Amsterdam. La pratique du deux roues y a progressé de 31% entre 2009 et 2015. Avec Métrovelo, l'agglomération a fait le pari d'accompagner les changements de comportements grâce à un service de location longue durée. La Métropole entend bien garder le rythme, en augmentant le parc de 4800 cycles en 2014 à 7000 d'ici à un an - et plus encore 10 000 en 2020. L'exécutif métropolitain compte aussi agir sur l'infrastructure, avec la création d'un réseau d'itinéraires majeurs maillant le réseau de proximité. Enfin, une solution de garages à vélos fermés sur l'espace public (de type "Bike hangar" pour les connaisseurs) sera expérimentée courant 2016, en plus des parkings à vélos qui se déploient dans les parcs de stationnement. 🚲

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA DÉPOLLUTION

Du sel pour piéger les polluants : la Métropole compte expérimenter un séquestrant à particules mis au point par une entreprise iséroise, Selvert. Une solution biodégradable contenant de l'acélate de calcium serait régulièrement projetée au sol par des laveuses dans quelques rues-test. Ce composant a pour propriété de fixer au sol les PM10 et les PM2,5 lorsque celles-ci sont imbibées d'eau, avant qu'elles repartent dans l'atmosphère. « Le taux de séquestration varie de 30 à 60% selon les conditions », explique Jean-Louis Brault, le président de la start-up. Reste à vérifier ces résultats en conditions réelles urbaines.

5. Elles sont situées au 49 rue Félix Esclangon et au 12 rue Honoré de Balzac (cette dernière est réservée aux professionnels)

Habitat

01 LA PRIME-AIR-BOIS POUR CHAUFFER PROPRE

Difficile d'imaginer que votre feu de cheminée, qui carbure au bon bois du Vercors ou de Chartreuse, est un polluant majeur de l'agglomération. Pourtant, à cause des équipements les plus vétustes, le chauffage au bois est responsable de 44% des émanations de particules fines. Et plus encore lors des pics hivernaux (75%). Les autorités québécoises, en pointe sur le sujet, estiment qu'un seul poêle à bois non certifié émet autant de particules fines en neuf heures de fonctionnement qu'une voiture moyenne parcourant 18 000 kilomètres - soit 18 fois le trajet Lille/Marseille. A l'inverse, un appareil neuf crache trente fois moins de toxiques tandis qu'il offre un meilleur rendement : une cheminée à foyer fermé produit autant de chaleur qu'une cheminée ouverte, avec huit fois moins de bois. « Plus la combustion se produit à haute température et plus elle est complète. C'est pour ça que le feu doit être réalisé avec du bois sec et dans un foyer fermé », précise Stéphane La Branche (6).

Pour changer les comportements, la Métropole fait le pari d'une écologie positive, en déployant une prime de 800 à 1200 euros pour le remplacement des cheminées à foyer ouvert et des poêles acquis avant 2002. Si 5000 équipements vétustes venaient ainsi à être changés parmi les 14 800 qui sont aujourd'hui utilisés, les niveaux de particules fines chuteraient de 10% sur le territoire métropolitain, et jusqu'à 30% dans le secteur résidentiel. « Aucune autre action ne pourrait avoir un effet aussi spectaculaire », juge Jérôme Dutroncy.

Pour obtenir la prime, il faut acquérir un équipement labellisé flamme verte 7 étoiles. Les premiers prix sont à 1000 / 1500 euros, même si leur installation nécessite parfois des



« PLUS LA COMBUSTION SE PRODUIT À HAUTE TEMPÉRATURE ET PLUS ELLE EST COMPLÈTE. C'EST POUR ÇA QUE LE FEU DOIT ÊTRE RÉALISÉ AVEC DU BOIS SEC ET DANS UN FOYER FERMÉ »

frais supplémentaires de tubage. Les personnes intéressées devront avoir établi des devis auprès d'artisans qualifiés RGE et envoyé, avant le lancement des travaux, un dossier de demande d'aide à l'agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)(7). A noter que la prime se combine avec le crédit d'impôt qui s'élève à 30% du montant de l'investissement, que l'on soit ou non imposable. (Infos sur www.lametro.fr/chauffagebois)



02 MUR-MUR : RECONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

85 copropriétés construites entre 1945 et 1975 soit 4480 logements ont été éco-rénovés grâce au dispositif Mur/mur. Lancé par la Métropole en 2010, il offrait des subventions pour la réalisation d'un bouquet de travaux ciblant notamment l'isolation du bâti et l'efficacité des systèmes de chauffage. Plus le volume des travaux était ambitieux et plus l'aide était importante.

Ce programme va être reconduit dans le courant de l'année 2016 avec pour objectif d'améliorer l'isolation et le confort de 10 000 logements d'ici à 2020 en investissant dans l'éco-rénovation de 5 000 logements en copropriété et en accompagnant les habitants de 5000 maisons individuelles.

Il s'inscrit dans les objectifs du Plan Air Energie Climat visant notamment une baisse de 20% des consommations d'énergie et de 20% des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005. Mais il agit aussi sur la qualité de l'air, notamment par le remplacement des chaudières au fioul par des équipements propres.

03 UN URBANISME QUI PROTEGE LES PLUS FRAGILES

Depuis le 1er janvier 2015, la Métropole exerce la compétence urbanisme. En perspective, l'adoption d'un plan local d'urbanisme intercommunal en 2019. Celui-ci établira des préconisations pour la prise en compte de la qualité de l'air dans l'aménagement du territoire (formes et position du bâti, gestion du trafic, fonctions des bâtiments...). Il sera par exemple impossible de construire des crèches, des écoles, des hôpitaux ou des résidences pour personnes âgées à proximité des points noirs de pollution.

04 FACE AUX DECHETS VERTS

La Métropole compte 22 déchèteries dont la quasi totalité accueille les déchets verts. Pourtant les feux sauvages restent importants, en dépit de leur caractère polluant. « Les gens qui habitent dans des pavillons sont persuadés que la pollution est un problème de la ville, pas de la campagne », analyse Stéphane La Branche. La Métropole réfléchit à l'acquisition de broyeurs collectifs, notamment pour les communes qui sont dépourvues de déchèterie. A suivre en 2016. 